

Douze éoliennes dans la plaine les Communes divergent

Air Energy veut implanter un parc de douze éoliennes dans la plaine de Boneffe.

Ramillies s'y oppose. Orp-Jauché y est favorable.

Samuel HUSQUIN

Ramillies dit non Orp-Jauché dit oui mais... Et Éghezée? Ni oui ni non.



Seul mouvement dans ce grand panorama intemporel : un cycliste, vareuse fluo, qui roule plein pot sur cet interminable chemin de remembrement.

Mais la plaine de Boneffe, à cheval sur les communes d'Éghezée, de Ramillies et d'Orp-Jauché, pourrait singulièrement s'animer si le projet de la société Air Energy est finalement accepté. Le promoteur voudrait en effet implanter douze éoliennes à travers cette immense zone agricole. L'enquête publique a déjà été menée à travers les trois entités concernées. De nombreux opposants, notamment relayés par l'association Plaine de vie, ont eu l'occasion de dire tout le mal qu'ils pensaient de ce projet. Avant de partir sur la table des fonctionnaires délégué et technique de la Région wallonne, les communes ont également dû prendre position.

Récemment, Éghezée a décidé... de ne pas décider. Dans les grandes lignes, la commune hesbignonne estime que le projet dépasse largement les frontières locales. Même provinciales.

C'est aux autorités régionales d'avoir une vue d'ensemble, estime l'exécutif éghezéen. Une manière de se débarrasser de la patate chaude?

À Ramillies, commune brabançonne également en premières loges de ce projet, c'est un avis défavorable qui a été rendu. Les envies éoliennes pullulent dans les plaines hesbignones, ce qui a le don de raidir les positions des populations locales. Et donc de leurs élus...

A Orp-Jauché par contre, c'est un oui. Pour autant que soit créé un nouvel accès en béton pour éviter au charroi généré par la construction de passer par le centre de Folx-les-Caves.

Il se dit par ailleurs que plusieurs commissions (aménagement du territoire, agriculture, nature, patrimoine...) ont déjà sorti des conclusions pas trop favorables au projet Air Energy.

In fine, au bout des recours qui ne manqueront pas d'être introduits, la décision ultime pourrait revenir au ministre wallon de l'Aménagement du Territoire, Philippe Henry.

Mais quelles seront les lignes directrices de l'Écolo? Certains craignent qu'il soit plutôt partisan du développement de parcs éoliens de grande taille, dans des zones dégagées. Comme la plaine de Boneffe.

L'avenir dira si le ministre navigue ou non dans ces courants-là.